

SG ACTIONS FRANCE INDICIEL - P

SYNTHESE DE
GESTION

30/09/2019

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **953,13 (EUR)**

Date de VL et d'actif géré : **30/09/2019**

Code ISIN : **FR0000423030**

Actif géré : **68,06 (millions EUR)**

Devise de référence du compartiment : **EUR**

Devise de référence de la classe : **EUR**

Indice de référence : **100% CAC 40**

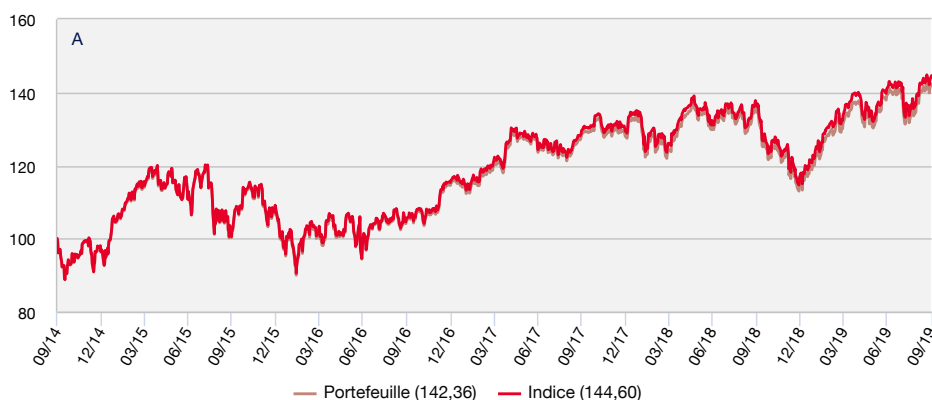
Objectif d'investissement

Le fonds a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de son indice de référence, le CAC 40, sur la durée de placement recommandée, quelle que soit son évolution, avant déduction des frais de gestion.

La valeur du fonds restera en permanence très proche de l'indice CAC 40 : l'écart de suivi (ou écart type maximal de la différence entre l'évolution de la valeur liquidative du FCP et celle de l'indice de référence) ne dépassera pas 1 %, ou 5 % de la volatilité de l'indice de référence.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : Le fonds a une classification "Actions de pays de la zone euro".

Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2018	30/08/2019	28/06/2019	28/09/2018	30/09/2016	30/09/2014	25/06/1993
Portefeuille	22,52%	3,64%	2,43%	5,54%	35,27%	42,36%	389,12%
Indice	22,61%	3,70%	2,66%	5,87%	36,75%	44,60%	441,85%
Ecart	-0,09%	-0,06%	-0,24%	-0,33%	-1,48%	-2,24%	-52,74%

Performances calendaires (1) *

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-9,24%	11,25%	7,47%	10,54%	1,44%	20,72%	18,97%	-14,49%	-0,84%	25,98%
Indice	-8,88%	11,69%	7,67%	10,92%	1,73%	20,95%	18,83%	-14,28%	-0,43%	27,57%
Ecart	-0,36%	-0,44%	-0,20%	-0,38%	-0,29%	-0,23%	0,14%	-0,21%	-0,42%	-1,59%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Profil de risque et de rendement (SRRI)



◀ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▶ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Caractéristiques principales

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**

Date de création du compartiment/OPC : **28/04/1989**

Date de création de la classe : **28/04/1989**

Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**

Eligible PEA : **OUI**

Eligible PERP : **OUI**

Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**

Souscription minimum: 1ère / suivantes :

1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (maximum) : **1,30%**

Frais courants : **1,29% (prélevés 29/06/2018)**

Frais de sortie (maximum) : **0,00%**

Durée minimum d'investissement recommandée : **> à 5 ans**

Commission de surperformance : **Non**

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,67%	13,24%	16,47%
Volatilité de l'indice	14,74%	13,26%	16,48%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

ACTION ■

Commentaire de gestion

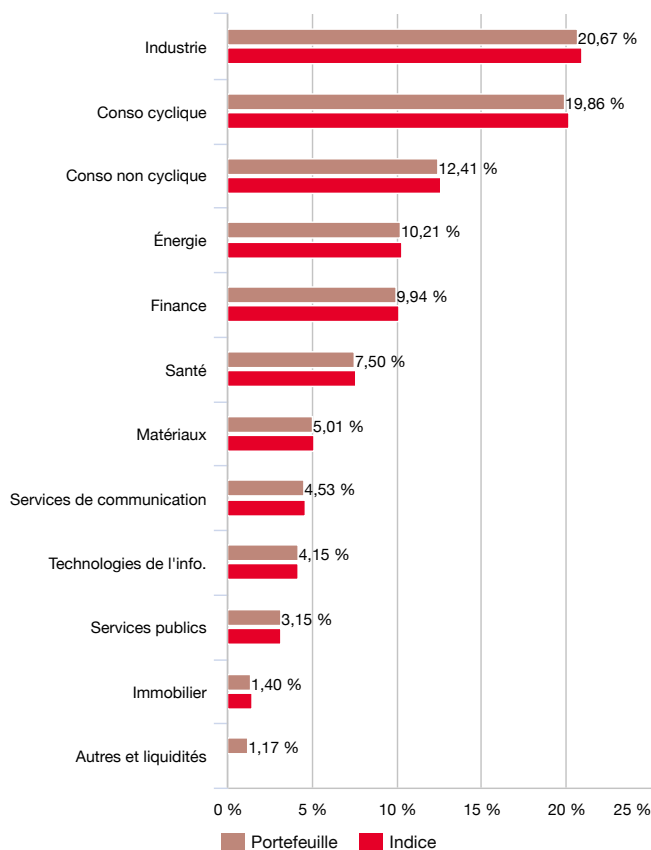
Portés par un rebond de l'activité du secteur des services en Chine sur le mois d'août, par le retrait de la loi sur l'extradition vers la Chine à Hong-Kong et par l'annonce d'une rencontre physique entre négociateurs américains et chinois début octobre à Washington, les marchés financiers mondiaux ont pu reprendre leur marche en avant début septembre. Les annonces, attendues, de politiques accommodantes des banques centrales européenne et américaine leur ont permis de marquer de nouveaux plus hauts annuels. Le 12 septembre, la Banque Centrale Européenne a une nouvelle fois tenu ses promesses et a annoncé une baisse de 10bps du taux de dépôt à 0.50%, l'introduction d'un système de paliers (dit « tiering ») ou encore la possibilité pour les banques d'être exemptées de payer un taux de 0,50% par an à la BCE sur une partie de leurs liquidités excédentaires) et une reprise des rachats nets (« Quantitative Easing ») à 20 mds d'euros par mois à partir de novembre sans limite de date. La FED a, quant à elle, abaissé ses taux d'un quart de point comme prévu le 19 septembre. Sur la seconde partie du mois, l'accalmie sur le front commercial avec la reprise des achats de matières premières américaines par la Chine a contrebalancé la publication d'indicateurs économiques (PMI) décevants, du lancement de la procédure de destitution à l'encontre de Donald Trump (« Ukrainegate ») et l'impasse du Brexit avec la suspension du Parlement jugée illégale par la cour suprême britannique. Le CAC 40 progresse de 3.70%, l'Allemagne (DAX) de +4.1%. Le FTSE a rebondi de 3% par son biais pétrolier et l'Italie (FTSEMIB +4%) a été soutenu par la formation d'un nouveau gouvernement. Le Japon affiche la meilleure performance sur le mois (+5.1% en devise locale), portée par la dépréciation du yen et par la signature d'un accord commercial partiel avec les Etats-Unis. La hausse est moins marquée aux Etats-Unis (S&P 500 +1.9%, Nasdaq +0.5%, en devise locale) et sur les marchés émergents (+1.9%, en devise locale).

D'un point de vue sectoriel, les grands perdants de la période précédente s'affichent comme les principaux contributeurs à la hausse de septembre, les financières et les secteurs estampillés « trade war » en premier lieu (banques +8.6%, assurance +12.3%, auto +7.2%, semi-conducteurs +10.2%). Les pétrolières (+5.8%) ont rebondi suite à l'attaque d'un drone sur des installations pétrolières saoudiennes et aux perturbations momentanées des capacités de traitement du brut découlant de celle-ci. A l'inverse, l'aéronautique (Airbus -4.9%), le luxe (LVMH +0.6%) et les vins & spiritueux (Pernod Ricard -5.9%) ont été les principales victimes d'éventuelles taxations imposées par Washington. Les secteurs corrélés aux taux d'intérêt (utilities +7.9%, immobilier +12.3%, télécoms +4.3%) ont bien résisté au rebond marginal des taux longs.

La composition du CAC 40 n'a pas été modifiée lors de la revue trimestrielle de septembre.

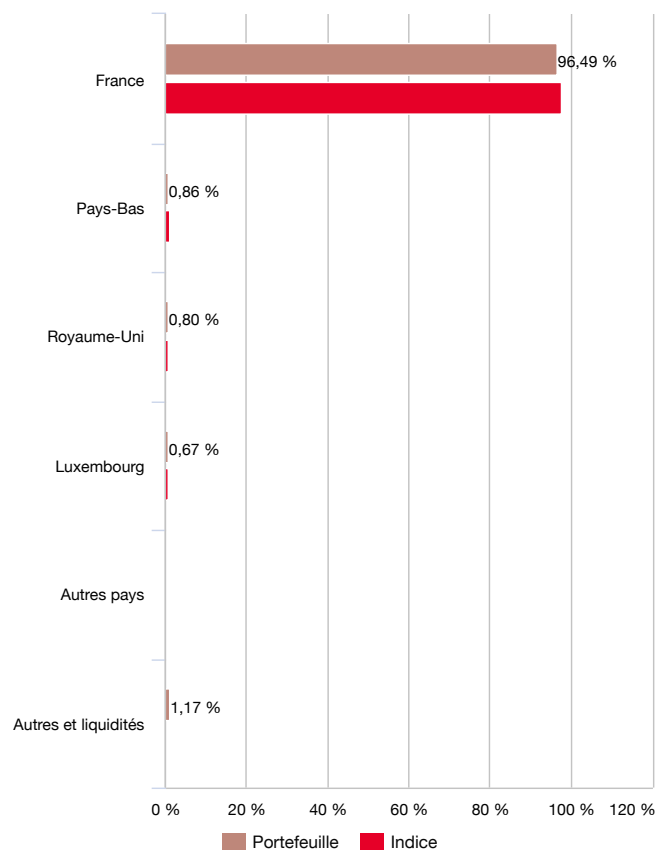
Composition du portefeuille

Répartition sectorielle *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

Émetteur	Portefeuille (%)
TOTAL SA	9,41%
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	7,83%
SANOFI	7,50%
AIRBUS SE	5,43%
L OREAL SA	5,01%
AIR LIQUIDE SA	4,34%
DANONE	4,08%
VINCI SA	3,88%

Indicateurs

Indicateur	Valeur
Nombre de lignes en portefeuille	40

ACTION ■

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
BNP PARIBAS	3,87%
SAFRAN SA	3,69%
Total	55,02%

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.